



Mars 2024

Infos municipales

Mairie – 1 Place de la Mairie
85480 SAINT HILAIRE LE VOUHIS
Tél. : 02.51.46.84.93 – Fax 02.51.46.99.17
mail : mairie@sthilaire-levouhis.fr

↳ Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Février 2024

Présents : CORNIERE J.L. CHAIGNEAU D. MOREAU L. COULON D. GRELAUD S. LOUINEAU A. MAQUIGNON C. METAY C. PRAUD C. SACHOT V. TEXIER R. PICARD V. POIRON A. CHACUN B. BOURASSEAU I.

Secrétaire de séance : Isabelle BOURASSEAU

✚ Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

✚ Décisions du Maire

Décisions prises par le Maire suite à la délégation donnée par le Conseil Municipal

Décisions	Entreprises	Montant
Distribution des infos municipales	ACTIF Emploi – Chantonnay	197,68 € net
Renouvellement antivirus Sophos	APSSI Group – Pont Saint Martin	396,00 € TTC
Maîtrise d'œuvre travaux de voirie 2024	Sarl JEANNEAU-RIGAUDEAU-SEYDOUX – La Roche sur Yon	6 835,73 € TTC
Réalisation de 2 branchements d'assainissement collectif – rue des Peupliers	GRIMAUD TP – Chantonnay	3 576,00 € TTC
Remise en état route de Chadeau suite fortes pluies	GRIMAUD TP – Chantonnay	3 714,00 € TTC
Contrôle légionellose bâtiments communaux	Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée	447,86 € TTC
Remplacement piles système d'alarme atelier municipal	BULTEAU SECURELEC – Le Fenouiller	315,62 € TTC

Droit de préemption - Décisions prises par le Maire

Désignation et adresse du bien vendu	Décision du Maire
Terrain 9B rue de la Frérie	Pas de préemption

✚ Compte de gestion 2023 : Budgets Commune – Assainissement - Lotissement le Clos du Pré - Lotissement les Aulnes – Lotissement les Jardins du Lavoir et divers terrains

Les comptes de gestion de 2023, dressés par le Chef du Service Comptable de La Roche sur Yon, étant conformes aux comptes administratifs établis par le Maire, sont approuvés.

✚ Compte Administratif 2023 : Commune – Assainissement - Lotissement les Aulnes - Lotissement Divers terrains et Lotissement les Jardins du Lavoir

Les résultats des différents budgets s'établissent comme suit au titre de l'année 2023 et sont approuvés à l'unanimité :

BUDGET COMMUNAL

LIBELLE	REALISE 2023
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	758 478.75 €
Recettes	976 655.09 €
Résultat budget dissous	0.17 €
Excédent 2023	218 176.17 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	504 360.59 €
Recettes	681 257.10 €
Excédent reporté 2022	35 342.62 €
Excédent 2023	212 239.13 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	REALISE 2023
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	39 985.64 €
Recettes	67 234.90 €
Excédent reporté 2022	30 042.98 €
Excédent 2023	57 292.24 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	41 741.94 €
Recettes	49 118.57 €
Déficit reporté 2022	8 342.05 €
Déficit 2023	965.42 €

BUDGET LOT. LES JARDINS DU LAVOIR

LIBELLE	REALISE 2023
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	368 579.34 €
Recettes	404 593.23 €
Déficit reporté 2022	755.22 €
Excédent 2023	35 258.67 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	348 089.64 €
Recettes	502 261.22 €
Déficit reporté 2022	127 261.22 €
Excédent 2023	26 910.36 €

BUDGET LOT. DIVERS TERRAINS

LIBELLE	REALISE 2023
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	65 450.21 €
Recettes	40 811.75 €
Excédent reporté 2022	24 638.46 €
Résultat 2023	0.00 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00 €
Recettes	15 604.19 €
Déficit reporté 2022	15 604.19 €
Résultat 2023	0.00 €

BUDGET LOTISSEMENT LES AULNES

LIBELLE	REALISE 2023
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	23 942.66 €
Recettes	30 298.33 €
Excédent reporté 2022	56 713.84 €
Excédent 2023	63 069.51 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00 €
Recettes	23 899.20 €
Déficit reporté 2022	23 899.20 €
Résultat 2023	0.00 €

Affectation des résultats 2023 des budgets Commune – Assainissement - Lotissement les Aulnes – Lotissement Divers terrains et Lotissement les Jardins du Lavoir

Les résultats des différents budgets approuvés lors du vote des Comptes Administratifs sont affectés comme suit :

Budget Commune

* compte 1068 - réserves 218 176,17 €

Budget Assainissement

* compte 1068 - réserves 40 000,00 €

* compte 002 – excédent de fonctionnement reporté 17 292,24 €

Budget Lotissement Les Aulnes

* compte 002 – excédent de fonctionnement reporté 63 069,51 €

Budget Lotissement Les Jardins du Lavoir

* compte 001 –déficit de fonctionnement reporté 35 258,67 €

Budget Lotissement Divers terrains

* Pas d'affectation de résultat – budget dissous au 31 décembre 2023.

Loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) – modalités de concertation de la population

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEr).

Ces ZAEr doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Les modalités de concertation de la population sont définies comme suit :

– Mise à disposition du public d'un dossier de consultation, comprenant tout élément utile à la bonne compréhension du public (données réunies par la commune, fiches ADEME, cartes, ...) permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par EnR et d'un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 15 mars au 15 avril 2024.

– organisation d'une réunion publique à l'échelle du Pays de Chantonnay, dont les modalités d'organisation restent à préciser et seront communiquées sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et par les moyens habituels de la commune,

– organisation d'une consultation par voie électronique du 15 mars au 15 avril 2024, sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, dont le lien sera disponible sur le site internet de la commune.

Demande de subvention de l'association Loc'Stand

Une subvention exceptionnelle de 2 000 € est accordée (10 pour, 2 contre et 3 abstentions) à l'Association Loc'stand pour lui permettre de renouveler une partie de son matériel mis à disposition des associations et des particuliers notamment pour l'achat de nouveaux stands, plancha et de luminaires.

Personnel communal – Prestation Sociale Complémentaire : Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1er janvier 2026.

La Commune donne mandat au Centre de gestion de la Vendée pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Questions diverses

* Ecole publique des Tilleuls – fermeture d’une classe

Par courrier du 15 février 2024, l’Inspection Académique a informé la Commune de la fermeture de la 5^{ème} classe à la rentrée 2024/2025 en raison de la baisse des effectifs. En fonction des inscriptions effectuées avant le mois juin, un nouveau comptage pourra avoir lieu et cette décision pourrait être revue. La Directrice de l’école se tient à la disposition des familles pour l’inscription de nouveaux enfants.



Infos diverses

↳ Bibliothèque « Au pré des livres » - planning des permanences

La bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 16 heures à 18 heures 30
- Le jeudi de 9 heures à 12 heures (1 fois par mois durant les périodes scolaires),
- Le vendredi de 16 heures à 18 heures (durant les périodes scolaires)
- Le samedi de 10 heures à 12 heures
- Le samedi de 14 heures à 17 heures (durant les périodes scolaires).

Mois	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mars				3
				9
	13	14	15	16
	20		22	23
	27		29	30
Avril	3		5	6
	10	11	12	13
	17		19	20
				27

↳ SCOM – Collecte de l’amiante

Le SCOM organise une collecte d’amiante à la déchetterie de Chantonay, **le Lundi 8 Avril 2024 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h**. Les personnes intéressées peuvent s’inscrire auprès du SCOM au 02.51.57.11.93 pour convenir d’un rendez-vous. **Date limite d’inscription et récupération du kit : vendredi 29 mars 2024.**

↳ Calendrier des fêtes

MARS

Vendredi 1er	Loto	Les Gais Vouraziens
Samedi 16	Dîner dansant à Bournezeau	USBSH
Samedi 30	Chasse aux œufs	Comité des Fêtes

AVRIL

Dimanche 7	Pêche à la truite	GPCV
Samedi 20	Pêche à la truite – Etang de Vrignon	Société Chasse La Mézoudrée
Dimanche 21	Marche	CPEAEP